

LEMAITRE (HENRI)

Châlons 1845-1848.

Le 17 avril 1893, s'éteignait dans sa soixante-troisième année notre Camarade et ami Henri Lemaitre. Ses obsèques eurent lieu le 19, et le tout-Calais industriel avait tenu à honneur d'accompagner à sa dernière demeure l'homme de bien qui ne laisse que des regrets, le mécanicien distingué, qui avait tout fait pour la fabrique de tulle, la principale industrie de notre ville.

Henri Lemaitre entra à l'école de Châlons en 1845, il en sortit en 1848, après de brillantes études, et entra en qualité de contremaitre chez M. Étienne Gest,

alors le plus important constructeur de métiers à tulle à Calais-Saint-Pierre.

Grâce aux connaissances techniques qu'il avait acquises à l'école, il sut bientôt donner à la construction des métiers à tulle une vigoureuse impulsion, en même temps qu'il en perfectionnait l'intérieur. C'est lui qui le premier construisit sur plans et parvint ainsi à réaliser d'importantes améliorations. Aussi, son nouveau patron, M. Gest, appréciant les connaissances approfondies de son contre-maitre et voulant se l'allier définitivement, lui donna sa fille en mariage en 1855.

En 1859, tout en continuant la construction et le réglage des métiers à tulle, il devint lui-même fabricant de tulle.

Ses multiples occupations ne l'empêchent pas de s'occuper de la chose publique.

Élu membre du conseil municipal de 1874 à 1880, il ne voulut plus se représenter, malgré les vives sollicitations de ses nombreux amis, préférant consacrer son temps et son activité dans ses autres fonctions honorifiques.

Nous le trouvons participant à la création du conseil des Prud'hommes, dont il fut un des membres les plus actifs, et sut se faire remarquer par ses capacités et la droiture de son caractère.

Nous le trouvons aussi membre de la chambre consultative des Arts et Manufactures. Là encore,

il sait se faire remarquer par son savoir et son aménité, aussi est-il nommé membre des commissions les plus importantes, et c'est ainsi qu'il prit une large part dans la création de l'école des Arts décoratifs et industriels de Calais-Saint-Pierre; il en fut jusqu'à sa mort un des membres du conseil de surveillance.

Nous le trouvons encore comme fondateur, et pendant de longues années, l'un des membres dévoués de la chambre syndicale des fabricants de tulles et dentelles.

Nous oublions de dire que depuis 1876 il était administrateur-directeur de la Caisse d'épargne de Saint-Pierre-Calais.

L'énumération seule de toutes les fonctions qu'a occupées notre Camarade montre combien Henri Lemaitre était aimé de tous ses concitoyens.

LESTRADE
(Angers 1841-44).

Voici, d'après le *Journal de Calais*, un extrait du compte rendu des obsèques de notre regretté Camarade :

« Mercredi matin, à onze heures, avaient lieu les obsèques de M. Henri Lemaitre, fabricant de tulles.

» En tête du cortège, les employés de la maison portent une magnifique couronne, au centre de laquelle on voit dans un cadre vitré un joli bouquet

en perles dorées de diverses couleurs. Tout autour se lit l'inscription : « A notre regretté patron ».

» Ensuite vient une deuxième couronne portant ces mots : « A notre Camarade Lemaitre », offerte par les Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers. Enfin, une troisième couronne offerte par le personnel de la Caisse d'épargne dont le défunt était un des directeurs.

» Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Les-trade, délégué des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers; Henri Hénon, *Président de la Chambre Syndicale des Fabricants de Tullés*; Charles Caron, un des directeurs de la Caisse d'épargne; Ravin, délégué des Anciens Élèves des Arts et Métiers; Desseille, président du Conseil des Prud'hommes et Carneau-Deplanche, directeur de la Caisse d'épargne.

» Le deuil était conduit par le fils du défunt, accompagné de M. Pidoux, de Saint-Omer, son parent.

» On remarquait en outre dans l'assistance tous les anciens élèves des Écoles d'Arts et Métiers habitant Calais portant à la boutonnière l'insigne de leur association.

» Le cercueil disparaissait sous les couronnes; on en remarquait surtout une de plus d'un mètre de diamètre composée de roses naturelles.

» Au moment où la bière est descendue dans la fosse, M. Henri Hénon, président de la Chambre

syndicale des fabricants de tulles, prend la parole en ces termes :

« MESSIEURS,

» Au nom de la Chambre syndicale des fabri-
» cants de tulles, dont Henri Lemaitre fut l'un
» des fondateurs et, pendant de longues années,
» l'un des membres dévoués du comité, j'adresse
» un dernier adieu à l'homme de bien, au citoyen
» modeste et laborieux, estimé entre tous, dont
» nous déplorons aujourd'hui la perte.

» Tout a été irréprochable dans cette existence
» exemplaire qui s'est partagée entre les siens,
» pour lesquels il avait une sollicitude sans bornes,
» notre cité au service de laquelle il s'est consacré
» avec dévouement et désintéressement dans les
» diverses fonctions électives qui lui ont été con-
» fiées et notre industrie des dentelles qui lui doit
» une partie des progrès qu'elle a réalisés depuis
» un demi-siècle, par la collaboration et les re-
» recherches incessantes des praticiens qui lui ont
» apporté le concours de leur expérience, de leur
» intelligence et de leur esprit d'initiative.

» Dans notre Chambre syndicale, Henri Lemaitre
» était particulièrement apprécié pour la droiture de
» son esprit et de son caractère, son bon sens
» éprouvé, son aménité et sa valeur profession-
» nelle.

» Aussi nous garderons longtemps le souvenir

» de cet ancien et précieux collaborateur, sur la
» tombe duquel nous venons déposer pieusement
» les vifs et profonds regrets que nous cause sa
» mort prématurée.

» Puisse cette marque d'affectueuse et sincère
» sympathie adoucir les chagrins de sa famille et
» de ses amis dont nous comprenons, dont nous
» partageons l'immense douleur !

» Au nom de notre Chambre syndicale, reçois,
» cher et ancien collègue, notre dernier et frater-
» nel adieu ! »